



# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **JEUDI 23 NOVEMBRE 2017**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr Eric WISSOCQ pouvoir à Mme Valérie ARNOULT, Mr Benoist MOREAU pouvoir à Mr Philippe MESLARD  
Absentes non excusées : Mme Marion FOUJU, Mme Gisèle JUTEAU

*Est nommé secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU*

Le compte-rendu de la séance précédente est validé.

Le Conseil Municipal,

- Retient, à la majorité (12 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Sylvain COLLARD, Stéphane PAILLEAU, Sabrina LELIARD, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Alain GOUSSARD et Claude JOUANNET-LEFRANC et 1 CONTRE : Benoist MOREAU) l'entreprise COLLAS pour la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité au hameau de Plancheville pour un montant de 69 399.50 € H.T soit 83 279.40 € TTC, comprenant la tranche ferme et 2 options.
- Retient, à la majorité (12 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Sylvain COLLARD, Stéphane PAILLEAU, Sabrina LELIARD, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Alain GOUSSARD et Claude JOUANNET-LEFRANC et 1 ABS : Benoist MOREAU) l'entreprise Kévin BROOKS pour le changement de la chaudière de la mairie pour un montant de 2 770.00 € H.T soit 3 324.00 € TTC.
- S'abstient pour la modification des statuts de la Communauté de Communes du Bonnevalais (6 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Sylvain COLLARD, Eric WISSOCQ, Philippe MESLARD Benoist MOREAU et 7 ABS : Damien CHERAMY, Stéphane PAILLEAU, Sabrina LELIARD, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Alain GOUSSARD et Claude JOUANNET-LEFRANC)
- Valide, à l'unanimité, le document unique (sécurité au travail)
- Crée, à l'unanimité, le poste de coordonnateur communal dans le cadre du recensement de population (12 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Stéphane PAILLEAU, Sabrina LELIARD, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Alain GOUSSARD et Claude JOUANNET-LEFRANC, Benoist MOREAU et Mr Sylvain COLLARD qui ne participe pas au vote). Mme Valérie COLLARD, secrétaire de mairie sera nommée sur ce poste.
- Crée, à la majorité 2 postes d'agents recenseurs dans le cadre du recensement de population (12 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Stéphane PAILLEAU, Sylvain COLLARD, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Alain GOUSSARD et Claude JOUANNET-LEFRANC, Benoist MOREAU et 1 ABSTENTION : Mr Sabrina LELIARD). Mmes Isabelle BARTHELEMY et Claudine WISSOCQ seront nommées sur ces postes.
- Supprime, à l'unanimité, un poste d'Adjoint Technique à 16h00 devenu désuet.
- Valide, à la majorité l'indemnité de la perceptrice au taux de 20 % (7 POUR : Valérie ARNOULT, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Xavier BESNARD, Stéphane PAILLEAU, Damien CHERAMY, Sylvain COLLARD et 5 CONTRE dont Claude JOUANNET LEFRANC, Jean Luc FOUCHER, Philippe MESLARD et Alain GOUSSARD pour 30 % et Benoist MOREAU pour 50 % et 1 ABSTENTION : Sabrina LELIARD)

- Valide, à l'unanimité, la demande de fond de concours sur les investissements 2017 auprès de la Communauté de Communes.
- Valide, à l'unanimité, le reversement du fond d'amorçage, perçu au titre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.S) à la Communauté de Communes pour l'année 2017-2018.
- Valide, à l'unanimité, le reversement des frais d'assemblée électorale à la secrétaire de mairie, perçus au titre de l'organisation des élections présidentielles pour un montant de 185.46 €.
- Renouvelle à la majorité (11 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Stéphane PAILLEAU, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Alain GOUSSARD, Claude JOUANNET-LEFRANC, Benoist MOREAU Sabrina LELIARD, 1 ABSTENTION : Xavier BESNARD et 1 CONTRE : Sylvain COLLARD) le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église à Mr l'Abbé Muchery, pour un montant de 119.55 €.
- Renouvelle, à la majorité (12 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Stéphane PAILLEAU, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Alain GOUSSARD, Claude JOUANNET-LEFRANC, Sabrina LELIARD, Xavier BESNARD, Sylvain COLLARD et 1 CONTRE : Benoist MOREAU) la prime de relevés de compteurs et précise qu'elle sera versée en fonction du nombre de compteurs relevés. La période de relevés de compteurs du 2ème semestre est avancée au 15 octobre.
- Procède, à l'unanimité, aux ouvertures budgétaires des budgets communal et eau\_assainissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2017, afin de mandater les factures d'investissements avant le vote du budget.
- Reconduit, à la majorité (11 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Damien CHERAMY, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Alain GOUSSARD, Claude JOUANNET-LEFRANC, Sabrina LELIARD, Sylvain COLLARD, Xavier BESNARD, 1 CONTRE : Stéphane PAILLEAU et 1 ABSTENTION : Benoist MOREAU), les tarifs de l'eau pour 2018
- Reconduit, à l'unanimité, les tarifs de l'assainissement pour 2018
- Reconduit, à l'unanimité, les tarifs du cimetière pour 2018
- Reconduit, à la majorité (11 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Stéphane PAILLEAU, Philippe MESLARD, Eric WISSOCQ, Bertrand DARMIGNY, Alain GOUSSARD, Claude JOUANNET-LEFRANC, Xavier BESNARD Benoist MOREAU, 2 ABSTENTIONS : Sabrina LELIARD, Damien CHERAMY et 1 CONTRE : Sylvain COLLARD qui est pour la diminution de 10 % des tarifs afin d'augmenter le volume des locations), les tarifs des salles pour 2018

Questions diverses :

Le Conseil Municipal,

- Mme Sabrina LELIARD demande si la date d'installation des compteurs Linky est connue, Mme la Maire informe le conseil que leur pose débutera en mars 2018. Mr Bertrand DARMIGNY évoque son opposition à l'installation de ce type de compteur.
- Mme Sabrina LELIARD demande que les comptes-rendus de conseils communautaires soient affichés dans les hameaux. Mme La Maire répond qu'il n'est pas toujours facile de les afficher au vu du nombre de pages.
- Mr Benoist MOREAU signale qu'il lui a été rapporté que les tombes devant être entretenues par la commune ne l'étaient pas le jour de la Toussaint. Mme La Maire lui répond que ce sera vérifié.
- Mr Benoist MOREAU souhaite connaître la position des délégués communautaires sur la fibre optique. Mme la Maire répond que ces travaux sont en cours.
- Mme JOUANNET-LEFRANC informe le conseil de sa participation à la commission culturelle de la Communauté de Communes. Celle-ci prévoit d'organiser la commémoration du 11 novembre 2018 et lance un appel pour réunir des documents relatant les faits de l'époque.
- Mme JOUANNET-LEFRANC, au nom de la commission "fêtes et cérémonies", propose au conseil municipal un coffret de chocolats pour le colis des Anciens absents lors du banquet, pour un coût de 476,90 € TTC .
- Mme La Maire informe le conseil municipal que 15 sapins ont été commandés pour garnir le village au moment de Noël pour un coût de 6€ par sapin.

- Mr Sylvain COLLARD demande de prévoir un sapin avec racines pour remplacer celui de la place de Bronville. Le nécessaire sera fait.
- Mr Bertrand DARMIGNY informe le conseil que l'Association Familles Rurales du Gault organise un atelier de décoration des sapins de la commune durant 2 samedis.
- Mr Bertrand DARMIGNY informe le conseil municipal que la commission "fête et cérémonies" propose d'organiser une fête de fin d'année pour les enfants de la commune avec un spectacle de magie et un goûter conjointement avec l'Association Familles Rurales du Gault St Denis. A cet effet, une subvention exceptionnelle sera versée à l'Association Familles Rurales et sera proposée à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Mme Sabrina LELIARD remarque que la salle de réunion était déjà préparée le 11 novembre lorsqu'elle est arrivée à 10h30.
- Mme La Maire informe le conseil municipal de sa prochaine séance le 19 décembre 2017 à 19h00.
- Mme la Maire informe le conseil municipal de l'organisation du Téléthon le 9 décembre prochain à 11h00 à la salle de réunion.
- Mme Sabrina LELIARD informe le conseil municipal du Marché de Noël organisé par l'Association Am Stram Gram le 9 décembre prochain à la salle polyvalente.

La Maire,  
Valérie ARNOULT.